

Ambition partagée

Une coopération complexe en matière de défense

Michael Eric Lambert*

» Si elle ne constitue pas un cas singulier au sein de l'OTAN, la France, puissance nucléaire depuis la Guerre froide, n'en reste pas moins, dans un contexte post-Brexit, la seule à disposer d'une telle puissance au sein de l'Union européenne. L'Allemagne quant à elle possède une force militaire conséquente qui dépend notamment de la qualité de ses équipements, de l'entraînement de ses troupes, et qui repose sur une expertise considérable.

En matière de politique de défense et de sécurité, tout semble opposer la France et l'Allemagne. La doctrine militaire française repose sur la dissuasion nucléaire lui permettant de rayonner en tant que grande puissance aux côtés notamment des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et du Royaume

Uni. La France dispose ainsi de plus de 300 têtes nucléaires (selon les estimations des experts de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm *Sipri*, mais la quantité et la qualité des équipements restent inconnues à ce jour). Ces têtes nucléaires se trouvent à bord de sous-marins

Plädoyer für eine europäische Armee

In der Verteidigungs- und Sicherheitspolitik würden Frankreich und Deutschland gerne enger zusammenarbeiten – doch es gelingt ihnen nicht: zu unterschiedlich sind potentielle Operationsgebiete und damit verbunden Gerät der Luftstreitkräfte und Marine beider Länder, die größten Gemeinsamkeiten gibt es beim Heer – bereits seit 1990 besteht so denn auch eine deutsch-französische Infanteriebrigade, die in die Befehlsstrukturen des Eurokorps (Wappen rechts) eingebunden ist.

Internationale Interventionen im Rahmen der Europäischen Verteidigungsagentur (EVA), die Mitgliedschaft beider Länder in der Nato oder der „Minsker Gruppe“ der Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa (OSZE) können jedoch nicht darüber hinwegtäuschen, dass Frankreich im Gegensatz zu



Deutschland Atommacht ist – nach dem Brexit die einzige in Europa und mit mehr als 300 Nuklearsprengköpfen nach den USA und China die drittgrößte der Welt.

Stellt sich die Frage der *künftigen* Verteidigungs- und Sicherheitspolitik in Europa, die sich nicht auf Cyberabwehr oder gemeinsame Geheimdienste beschränkt.

Unser Autor sieht die Lösung einzig in der Schaffung einer gemeinsamen europäischen Armee, wodurch Europa neben den USA, China und Russland zur militärischen Großmacht würde. Die Wahrung nationaler Souveränität hingegen hätte zur Folge, dass die Länder der Europäischen Union, trotz enger Verflechtung ihrer Streitkräfte, lediglich Regionalmächte blieben, die sich im Konfliktfall auf USA und Nato verlassen müssten.

Red.

* Dr. Michael Eric Lambert est docteur en histoire des relations internationales à la Sorbonne et *Visegrad Fellow* à l'*Institute of International Relations* à Prague (République Tchèque).

en mouvement et en liaison étroite avec le centre de communication de la marine nationale dans le petit village de Seine-Port en Seine-et-Marne. Cette importance de la marine nationale est incomparable avec celle de l'armée de terre – qui effectue le plus souvent les actions sur le terrain au Moyen-Orient et en Afrique – et avec l'armée de l'air qui dispose de l'avion de quatrième génération *Rafale*, apte à transporter une ogive sur quelque 3 000 kilomètres (et plus avec ravitaillement en vol).

Par comparaison, des pays comme les Etats-Unis disposent d'une force nucléaire autrement plus importante dans des sous-sols, à bord de sous-marins et dans les airs. La Chine dispose également d'un arsenal moderne, mais loin de pouvoir rivaliser avec les Américains dans la mesure où les lanceurs sont de moindre qualité, tandis que la Russie dispose d'une impressionnante quantité d'ogives mais sans réelle pertinence stratégique dans un conflit nucléaire moderne. Si la France ne parvient pas à égaler ces trois pays, elle reste cependant loin devant la Grande-Bretagne, dont le programme connaît plusieurs difficultés financières et technologiques. Dans l'ensemble, la France se positionne donc comme petit pays du nucléaire dans un monde de grandes puissances, mais leader à l'échelle européenne dans ce domaine.

Dès lors, il est impossible de comparer la France avec l'Allemagne, cette dernière n'ayant pas à sa disposition d'équipements similaires. L'Allemagne possède des avions haut de gamme comme l'*Eurofighter*, ainsi que des chars de type *Leopard* et une marine active et moderne. Dans un contexte stratégique où la résurgence d'un conflit entre Etats membres de l'Union européenne semble improbable, et où la Russie semble être la seule menace réelle (outre le terrorisme non-étatique en provenance du Moyen-Orient), l'Allemagne n'a donc aucune pertinence stratégique à l'échelle régionale. En effet, en cas de conflit avec une force nucléaire, celle-ci ne pourrait pas assurer la pérennité de ses institutions, ni apporter une réponse d'ampleur adéquate. A partir de ce constat, l'Allemagne est donc, militairement, totalement tributaire de la France.

Ce déséquilibre entre les deux pays n'en reste pas moins compatible avec d'éventuelles coopérations dans les interventions internationales à la

fois dans le cadre de l'Union européenne (opérations au Kosovo ou coopération dans le cadre du renseignement avec l'Agence de Défense Européenne). Les deux pays sont également engagés au sein du Groupe de Minsk, créé en 1992 par la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), devenue en 1994 une Organisation internationale (OSCE) avec pour mission de favoriser le dialogue et la négociation entre l'Est et l'Ouest. Le Groupe de Minsk, qui se présentait à l'origine comme une organisation européenne chargée d'encourager la recherche d'une résolution pacifique et négociée entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur le Haut-Karabagh (sans succès, car toujours en guerre depuis 1994), couvre désormais les situations de crise en Europe de l'Est. La France et l'Allemagne sont également proches



au sein de l'Alliance Atlantique, ce qui permet des actions conjointes menées contre les groupes terroristes au Moyen-Orient. Mais ce rap-

port de forces inégal entre les deux pays pose problème avec une Allemagne qui souhaite plus d'intégration européenne et qui ne peut accroître que sa puissance conventionnelle, tandis que la France pourrait y perdre son privilège nucléaire – ou du moins devoir le partager, ce qui reviendrait sensiblement au même, dans le sens où la France n'en aurait plus la totale jouissance.

Pendant longtemps, la question de l'arme nucléaire en Allemagne est restée un tabou, en raison de l'héritage de la Seconde Guerre mondiale. Psychologiquement, il est encore difficile au 21^e siècle d'envisager qu'elle détienne des ogives nucléaires, même si dans la pratique, une force de frappe nucléaire existe bel et bien sur le sol allemand, plus précisément dans les bases américaines qui restent néanmoins sous contrôle des Etats-Unis.

Une difficile coopération

Si la question du nucléaire semble marquée par une impossible coopération, celle du domaine technologique l'est tout autant. La France et l'Al-

Allemagne peinent à coopérer dans le domaine aérien. La *Luftwaffe* dispose essentiellement d'avions du groupe *Eurofighter*, un consortium qui associe



(outre l'Allemagne) la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie, ce qui permet aux pilotes allemands d'être interopérables avec leurs homologues dans ces quatre pays. La France quant à elle dispose de son propre programme avec *Dassault Aviation* et le *Rafale*. La Russie et la Chine disposant pour leur part d'avions de cinquième génération, l'*Eurofighter* et le *Rafale* n'ont donc plus à ce jour de pertinence stratégique, car ces deux appareils sont trop coûteux pour les opérations externes comme en Syrie.

Le retrait de la France d'*Eurofighter* dans les années 1980 a influencé les relations technologiques entre les deux pays. La France souhaite ainsi développer un avion en mesure de transporter ses armes nucléaires, tandis que l'Allemagne n'en voit bien sûr pas la nécessité. A cela s'ajoutent les opérations externes : le ministère des Armées en France (anciennement ministère de la Défense avant l'élection d'Emmanuel Macron) concentre son attention sur le Moyen-Orient, son homologue allemand (*Bundesministerium der Verteidigung*) sur l'Europe de l'Est. Les attentes sont donc radicalement différentes : la France entend pouvoir bombarder avec précision une cible au sol et dans des pays chauds, alors que l'Allemagne vise davantage les combats aériens dans un climat froid. Ces paramètres sont naturellement pris en compte par les ingénieurs des deux côtés. L'écart technologique dû aux attentes des uns et des autres dans le domaine aérien complique la coopération (NDLR : Emmanuel Macron et Angela Merkel ont annoncé malgré tout le 13 juillet 2017 leur intention de fabriquer un avion de combat commun).

Le schéma est similaire entre la marine nationale et la *Bundesmarine*. Les Français souhaitent disposer de sous-marins pour les théâtres d'opération lointains et donc de grande taille pour ac-

cueillir un équipage pendant une durée allant jusqu'à trois mois (pour un sous marin-nucléaire). Par contraste, l'Allemagne souhaite des sous-marins de taille moindre pour rester en mer Baltique, et donc en immersion pendant au maximum quelques semaines. Qui plus est, les sous-marins français sont ceux qui permettent à la France de répliquer à une attaque nucléaire, ils se doivent donc de disposer d'une technologie complexe dont les Allemands n'ont objectivement aucune utilité à ce jour. La coopération franco-allemande dans le domaine maritime est d'autant plus difficile à mener que la France ne souhaite pas impliquer des ingénieurs « étrangers », qui pourraient apprendre le



fonctionnement des systèmes de bord (le ministère des Armées considère les citoyens de l'Union européenne non-français comme des étrangers). Paris refuse donc une présence ou une coopération allemande, sauf sur les navires de petite taille ; une coopération qui est plus réduite, voire inexistante sur les bâtiments de plus grande envergure.

Par contraste avec l'air et la mer, la terre semble être le secteur le plus prometteur pour l'avenir des coopérations entre Paris et Berlin. La brigade franco-allemande, lancée en 1989 avec 6000 hommes, est avant tout un succès de communication, mais qui reste peu pertinent sur le plan pratique. L'accroissement de l'interopérabilité des



deux armées reste cependant envisageable, notamment en partageant les mêmes équipements. La

France remplace ainsi son fusil d'assaut *Famas* (coûteux et peu pertinent pour les combats urbains par rapport au matériel existant, comme celui des Israéliens) en faveur du HK-417/418 allemand dès 2017. La brigade franco-allemande parle également les deux langues, et les outils comme les véhicules légers ne nécessitent pas l'acquisition de connaissances techniques insurmontables. Les chars sont autrement plus complexes, mais la philosophie est semblable : la France et

l'Allemagne vont privilégier des chars lents et précis, alors que les chars russes et chinois sont rapides, un héritage soviétique qui remonte à la Seconde Guerre mondiale.

Pour un plan pratique, le symbole de coopération est fort, mais aucune intervention de grande ampleur n'est envisageable, et la brigade franco-allemande, tout comme les véhicules légers et les chars, coûteux à transporter au Moyen-Orient, ne sont pas les plus pertinents sur un plan stratégique.

Pour de meilleurs échanges

En conséquence, il semble que les coopérations soient contraintes de se limiter à des domaines comme la cyber-défense et le renseignement. Comme pour les autres secteurs, Allemands et Français peinent à avancer vers une mutualisation des services de renseignement – un paradoxe, alors qu'ils existent déjà au sein de l'OTAN. Le président Emmanuel Macron a proposé dès son élection en 2017 d'accroître les échanges d'information entre les deux pays et d'envisager la création d'une « CIA à l'européenne ». Dans les semaines qui ont suivi cette proposition, les services de renseignement en Allemagne ont mis en avant le fait que la politique allemande visait à accorder à chaque *Land* une certaine autonomie, par contraste avec la France, où les services sont centralisés à Paris. Cette réticence juridique complique une possible coopération. La réticence de Berlin montre dès lors les obstacles qu'incarne le droit pour la construction de l'Europe de demain, dans laquelle les Etats privilégient les normes nationales plutôt que les ambitions géopolitiques. Entre prêter attention au droit national et répondre à des impératifs géopolitiques en innovant et en ne prenant pas en compte les limites que lui imposent les législations en pratique, il apparaît qu'une rupture stratégique ne peut s'opérer qu'avec une rupture juridique.

Dès lors se pose la question de l'avenir franco-allemand dans le domaine militaire. Il semble impossible d'envisager un rapprochement dans plusieurs secteurs en raison du contraste qui existe

entre le statut de puissance nucléaire et celui de non-nucléaire. Il convient également d'inscrire la coopération dans le cadre de l'Union européenne, avec l'idée qu'un choix doit s'opérer : ou bien maintenir une souveraineté nationale en matière de défense, ou bien la partager entre deux pays (franco-allemand), ou bien encore l'envisager dans le cadre d'une fédération européenne. Les deux derniers cas semblent les moins probables en raison du manque d'urgence pour les Etats à accroître leur coopération pour le moment. Il est donc probable que la mutualisation des projets français et allemands dans le secteur militaire n'émerge qu'en situation de conflit avec une puissance externe qui constituerait un danger pour les deux pays.

D'une certaine manière, les deux pays souhaitent donc coopérer, mais ils n'y parviennent pas. Le paradoxe le plus remarquable n'est autre que celui d'une ambition partagée, mais sans réelle conséquence au niveau européen et international. En effet, même si la France et l'Allemagne devaient mettre en place une seule et même armée, celle-ci ne serait pas apte à concurrencer des pays comme les Etats-Unis et la Chine. Dès lors, la seule option semble être d'envisager dans ce domaine le maintien d'une souveraineté nationale pour chaque pays de l'Union européenne, ce qui amènerait la France et l'Allemagne à garder leur rang de puissances régionales et à faire reposer leur sécurité sur les Etats-Unis et l'OTAN. Une autre option serait la création d'une armée européenne. Celle-



ci répondrait à un besoin croissant et permettrait de stimuler les exportations de matériel militaire comme dans le cadre d'Airbus avec l'avion militaire A400-M. Avec la création d'une armée commune, l'Union européenne disposerait d'une puissance militaire derrière celle des Etats-Unis et de la Chine.